



HAL
open science

Essor et déclin de la culture du chanvre dans la vallée de l'Authion (XVIIIe-début du XXe siècle)

Emmanuel Brouard

► To cite this version:

Emmanuel Brouard. Essor et déclin de la culture du chanvre dans la vallée de l'Authion (XVIIIe-début du XXe siècle). Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines, 2010, Histoire du végétal en Anjou, 14, pp.47-59. hal-02134542

HAL Id: hal-02134542

<https://hal.science/hal-02134542>

Submitted on 27 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESSOR ET DÉCLIN DE LA CULTURE DU CHANVRE EN ANJOU (XVIII^E-DÉBUT DU XX^E SIÈCLE)

ESSOR DE LA CULTURE DU CHANVRE AU XIX^E SIÈCLE : UNE CULTURE À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Le chanvre au XVIII^e siècle : une culture des vallées

L'Anjou est fréquemment cité parmi les principales provinces productrices de chanvre au XVIII^e siècle. Cette culture n'occupe pourtant qu'une superficie limitée, elle s'apparente au jardinage et reste généralement cantonnée sur de petites parcelles à proximité des maisons. Le chanvre ne prend vraiment de l'importance que sur les meilleures terres de l'Anjou, celles des vallées. La vallée de l'Authion, à l'est des Ponts-de-Cé (comté de Beaufort), se démarque nettement ; viennent ensuite les vallées de la Sarthe, du Loir, et la vallée de la Loire près d'Angers¹. Plus loin vers l'ouest, dans la région de Chalonnes, le chanvre laisse place au lin. Pourquoi cette concentration dans les vallées ? Les rendements sont excellents, grâce à l'épaisseur de la couche de terre végétale et aux fumiers d'un bétail nombreux, nourri sur les vastes prairies naturelles. Ces rendements permettent de rentabiliser le travail important nécessité par cette

culture. De plus, le voisinage des cours d'eau facilite grandement le rouissage² et permet le transport de la production à moindre coût. Cependant, même dans le comté de Beaufort, le chanvre occupe une place secondaire dans l'assolement : 5 à 10 % des terres labourables à Saint-Mathurin à la fin de l'Ancien Régime, d'après des actes notariés, et entre 10 et 15 % dans la vallée de l'Authion, d'après des statistiques de la période 1795-1797. L'assolement dominant est blé/fèves. Une exception : la Daguenière où le chanvre occupe 44 % des terres labourables³.

Le chanvre a dans les vallées une importance sans rapport avec la superficie relativement modeste qu'il occupe. Sa culture demande une forte main-d'œuvre et, surtout, la préparation de la fibre commercialisable procure du travail pendant la morte saison et permet de valoriser fortement la récolte. Au XVIII^e siècle, chaque cultivateur consacre une petite parcelle au chanvre, pour ses besoins personnels et vendre le surplus. Des pauvres qui n'ont pas de terres à cultiver achètent parfois du chanvre sur pied pour travailler pendant l'hiver. Une fois roui et séché, le chanvre est « broyé » ou « tillé », selon les secteurs et selon la force du chanvre [fig. 1].

Il peut ensuite être commercialisé tel quel, à destination des corderies, ou travaillé davantage (mailloché, râpé, peigné) s'il est destiné au tissage. Une partie de la filasse obtenue est filée à domicile, ce qui donne du travail à de nombreuses femmes dans la vallée et dans les régions voisines. Le fil est ensuite vendu, notamment au marché aux fils de Beaufort, quand

1 - Archives dép. Indre-et-Loire, C 82. Rapports de 1781.

2 - Une fois arraché, le chanvre est roui, c'est-à-dire immergé pendant 5 à 10 jours dans l'eau d'une rivière ou d'un trou d'eau, afin de permettre la séparation de la fibre et des parties ligneuses.

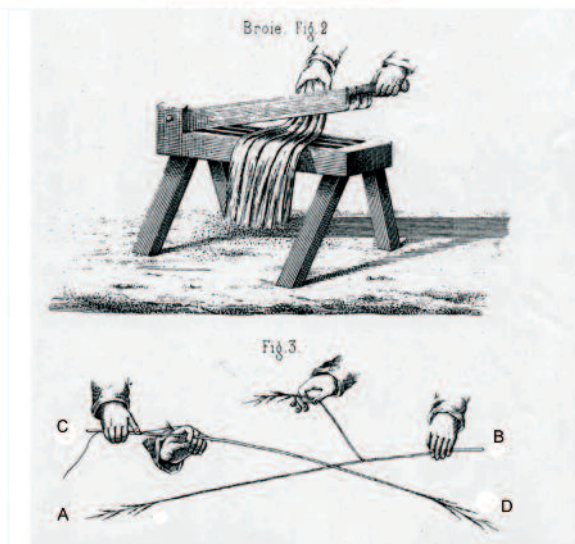
3 - Archives dép. Maine-et-Loire. 1 L 455 et 2 L 53. Récoltes 1795-1797, Port-la-vallée (Saint-Mathurin), La Bohalle, La Daguenière, Les Rosiers, Mazé.

Tillage et broyage du chanvre

Les deux méthodes utilisées pour détacher la fibre de la chènevotte sont le broyage et le teillage

- Le broyage est fait à l'aide d'un chevalet articulé, appelé broie ou braie
- le teillage (ou « tillage ») est réalisé à la main. on casse la chènevotte par le bout (AB) et on fait couler la filasse entre ses doigts (CD). Cette méthode est utilisée pour les gros chanvres destinés aux cordages, elle domine dans la vallée de l'Authion. On teille surtout les chanvres femelles, parce qu'ils sont plus forts. Dans la région de Chalonnes, les chanvres sont plus fins et tous broyés.

Source : Ch. Antoine, « Mémoire sur les chanvres de l'Anjou, du Maine et de la Touraine » [1860], *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire*, 1880.



(fig. 1) Teillage broyage

il n'est pas confié directement à des tisserands locaux pour la confection des toiles destinées au ménage. Selon Leclerc-Thouin (1843), les fermiers de la vallée ajoutent « aux bénéfices de la culture, ceux de la préparation de la filasse (...) » ; pour eux le travail est un capital inépuisable dont ils retirent chaque jour, presque chaque heure, un haut intérêt »⁴. D'après Leclerc-Guillory (1847), « cette transformation triple la valeur de ces matières premières »⁵. Elle prend beaucoup de temps. Giraud (1842) estime qu'il faut 83 journées de

travail pour broyer le chanvre produit sur un hectare. Le broyage ne représente pourtant qu'une partie du travail⁶.

L'industrie textile régionale est un débouché important de ces chanvres. Cette industrie est particulièrement développée dans l'Ouest de la France (Bretagne, Maine, Anjou, Normandie)⁷. À Beaufort, on produit des toiles d'usage courant dites « toiles de ménage » et des toiles à voiles. Par ailleurs, l'État favorise la création de deux grandes manufactures de toiles à voiles au milieu du XVIII^e siècle, à Beaufort et à Angers. Elles approvisionnent les arsenaux militaires de Rochefort et de Brest⁸. Du chanvre est aussi vendu aux corderies de Nantes. Le commerce du chanvre est très dépendant du contexte politique et militaire. Les guerres maritimes contre l'Angleterre sont néfastes pour le commerce nantais⁹, ce qui entraîne une chute du commerce et du prix des fèves et du blé¹⁰. Parallèlement, la demande en chanvre augmente. En temps de paix, la marine royale utilise très peu de chanvre angevin dans ses corderies, probablement pour éviter des problèmes d'approvisionnement aux manufactures de toiles à voiles¹¹. Pendant les guerres, les besoins de la Marine royale augmentent fortement, elle en vient alors à acheter du chanvre de la vallée de la Loire, pour parer au plus pressé¹². Dans le même temps, les manufactures de toiles à voiles tournent à plein régime pour alimenter les arsenaux. Ces achats de l'État font mieux que compenser la baisse des commandes de chanvre et de toiles à voile pour la marine du commerce.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont le même effet incitateur pour la culture du chanvre, et sur une période beaucoup plus longue. À nouveau, le commerce des toiles périclité, sauf pour les besoins de la marine de

4 - Oscar Leclerc-Thouin, *L'agriculture de l'ouest de la France étudiée plus spécialement dans le département de Maine et Loire*, Paris, Bouchard-Huzard, 1843, p. 316.

5 - Leclerc-Guillory, « Observations sur la culture du chanvre et du lin dans le département de Maine-et-Loire, et sur le droit de douane qui protège aujourd'hui ces plantes textiles de M. Leclerc-Guillory », *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers...*, 1847, 12 p.

6 - Charles-Jules Giraud, *Traité élémentaire d'agriculture pratique, à l'usage des cultivateurs et des propriétaires de Maine-et-Loire*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1842, p. 204. Benjamin Boidé, *De la prime à la culture du lin et du chanvre*, Paris, Arthur Rousseau, 1901, p. 45.

7 - Gérard Béaur et Philippe Minard (dir.), *Atlas de la Révolution française. 10, Économie*, Paris : Éd. de l'E.H.E.S.S., 1997, 125 p.

8 - Victor Dauphin, *Recherches pour servir à l'histoire de l'industrie textile en Anjou : la corporation des tisserands, des cordiers et des filassiers d'Angers (1440-1790). Les manufactures de toiles à voile d'Angers et de Beaufort (1748-1900)*, Angers, 1916, 227 p.

9 - Guerre de Sept ans et dans une moindre mesure guerre d'indépendance américaine. Jean Meyer, *L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, 1969, p. 81-82.

10 - Archives dép. Maine-et-Loire, 83 AC HH 3 à 6 (Beaufort). *Mercuriales 1726-1785*.

11 - David Plouviez, *De la terre à la mer. La construction navale militaire française et ses réseaux économiques au XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat, université de Nantes, 2009, p. 542-543.

12 - Archives dép. Indre-et-Loire, C 82. Rapport de 1781.

guerre¹³. L'approvisionnement de la marine en chanvres étrangers est perturbé, alors que les arsenaux réclament de grandes quantités de chanvre pour les cordages. Les chanvres sont réquisitionnés pour les ports et les manufactures à partir de septembre 1793. Après quelques années, le commerce redevient libre, mais la demande reste forte. Une enquête sur la production du chanvre et du lin de 1811 permet de faire le point sur la situation à cette époque¹⁴. La culture du chanvre en Anjou est toujours concentrée principalement dans la basse vallée de l'Authion et autres vallées angevines¹⁵. Elle s'est fortement accrue en 20 ou 30 ans. Le chanvre couvre autour de 15 et 25 % des terres labourables dans la basse vallée de l'Authion, et jusqu'à 50 % à la Daguenière.

L'essor de la culture du chanvre en Anjou au XIX^e siècle

La superficie cultivée en chanvre décline en France à partir au moins du second tiers du XIX^e siècle. D'après Chaptal, sous le premier Empire, le chanvre est cultivé sur plus de 100 000 hectares dans 57 départements seulement. La superficie atteint 176 148 hectares d'après la statistique publiée en 1841, descend à 125 357 hectares d'après celle de 1852, et se stabilise autour de 100 000 hectares entre 1862 et 1876¹⁶. La production se maintient, en raison d'une hausse des rendements (doublement en 50 ans). Hausse due probablement à une meilleure sélection de la semence, et à un usage mieux maîtrisé des engrais. Cette

stagnation est due en particulier aux transformations des industries textiles. La mécanisation croissante de la filature entraîne une baisse des prix, surtout pour le coton et le lin, premières matières concernées. Comme la culture du chanvre est coûteuse, et la mécanisation de la filature plus difficile que pour le coton et le lin, l'écart se creuse entre les prix des tissus de chanvre et les autres matières. Les produits en chanvre restent en marge de l'essor de l'industrie textile.

Pourtant, le chanvre connaît un essor en Anjou et dans la Sarthe, contrastant avec la tendance nationale. En Maine-et-Loire, dans les années 1820-1840, la production est multipliée par 5 ou par 10, et continue ensuite sa progression : d'après les statistiques nationales, le chanvre couvrirait 6 851 hectares en 1837, 7 710 en 1852, 9 590 en 1862¹⁷, soit, à cette date, 9,6 % de la superficie cultivée en chanvre à l'échelle du pays. La Sarthe suit de près, avec 8 395 hectares. Si l'on ajoute l'Indre-et-Loire (5 371 hectares), ces 3 départements regroupent 23,3 % des superficies en chanvre. La grande industrie chanvrière prend son essor à Angers et au Mans, et stimule la production dans ces départements, alors qu'elle périclité dans la plupart des autres, en même temps que le tissage du chanvre à domicile¹⁸.

[fig.2 et fig. 3]

D'après les contemporains, Pierre-François Leclerc, connu sous le nom de Leclerc-Guillory, joue un grand rôle, au début, dans le développement de la production angevine. Il fonde en 1818 une maison de commerce avec son frère, et fait connaître les chanvres angevins à travers la France. D'autres négociants les imitent par la suite. Vers 1838, Leclerc-Guillory et son frère estiment que la Marine ferait venir de l'Anjou les

13 - Comme pendant les guerres précédentes, le commerce des fèves et le commerce du chanvre suivent des tendances inverses. Archives dép. Maine-et-Loire, 7M95. Enquêtes sur le chanvre. 12/7/1811, maire de St Mathurin ; 1 L 644. Chanvre, cordages, bois de marines. 1 L 231, canton de Beaufort, rapport des commissaires, an VI.

14 - Archives dép. Maine-et-Loire, 1 L 461, Manufacture de toiles à voiles, an II et an III. 1 L 644, chanvres, cordages et bois de marine, an III ; 7 M 95, lins et chanvres, 1809-1906.

15 - Régions de Saint-Florent, Champtoceaux, haute vallée de l'Authion et de la Loire à l'est de Saumur, bords du Loir, de la Sarthe, enfin entre la vallée de l'Authion et le Loir. Le chanvre progresse à l'ouest des Ponts-de-Cé (commune de Denée), mais le lin domine encore, surtout vers Chalonnes.

16 - Chaptal, *De l'industrie française* [1819], Paris, Imprimerie nationale, 1993, p. 201. De Capol, « De l'application d'un droit de douane de dix francs sur les chanvres étrangers ». *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1890, p. 153-184.

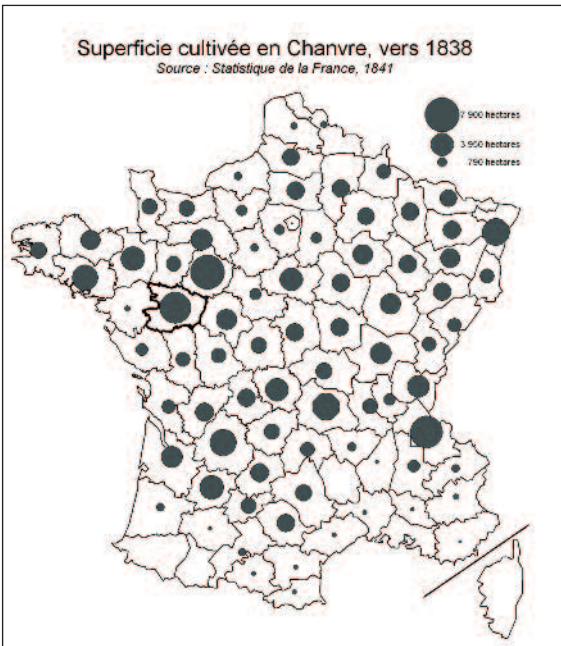
17 - D'après des auteurs angevins, la récolte est inférieure à 1 million de kilos vers 1820, atteint 3 à 8 millions vers 1840, 8 à 10 millions au milieu du siècle. La *Statistique de la France* donne des chiffres en retrait : 3 millions vers 1837, 5 millions en 1852. Voir entre autre sources :

- Ministère de l'agriculture et du commerce, *Statistique de la France. Agriculture*, Paris, Imprimerie royale puis Imprimerie Impériale et enfin imprimerie de la veuve Berger-Levrault (Strasbourg), 1840-1841, 1858-1860, et 1868 (données vers 1837, en 1852 et en 1862).

- Archives dép. Maine-et-Loire, 67 M 9 (année 1835), 7 M 95 (1852), 67 M 2 (1841).

- Leclerc frères, « Lettre de MM. Leclerc frères, membres de la société industrielle, concernant la statistique des chanvres de France et particulièrement des chanvres d'Anjou... », *Bulletin de la société industrielle d'Angers*, 1838, p. 35-36.

18 - De Capol, « De la diminution de la culture des chanvres en France, moyens d'y remédier », *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1879, p. 58.



(fig. 2) Superficie du chanvre en 1838



(fig. 3) Superficie du chanvre en 1862

deux tiers des 1,8 millions de chanvres bruts dont

elle a besoin. Neuf ans plus tard (1847), le même Leclerc-Guillory estime que sur 8 millions de kilos produits en Anjou, 2 millions sont destinés à la marine marchande (cordages et toiles à voiles), 2,5 à la marine royale (cordages donc), et enfin 3,5 millions sont convertis en toiles diverses, ficelles, cordes pour la navigation fluviale, les carrières, etc. Les débouchés dépendent donc pour une large part des commandes de l'Etat, c'est pourquoi les maires de la vallée de l'Authion s'intéressent de près aux conditions d'adjudication des fournitures de la marine¹⁹.

Au milieu du siècle, les industries angevines de la filature et de la corderie en plein essor soutiennent à leur tour la demande locale en chanvre. La mécanisation du travail industriel du chanvre est précoce, et la concentration industrielle de plus en plus marquée : le mouvement aboutit vers 1900 à la constitution d'une grande société dirigée par les Bessonneau. Parmi les productions, signalons l'importance prise par le fil de cordonnerie²⁰.

Chanvre cordier dans la vallée de l'Authion, chanvres fins « de vallée » autour de Chalonnes

La basse vallée de l'Authion reste le cœur de la culture chanvrière en Anjou. Douze communes de l'ancien comté de Beaufort totalisent, vers 1878, 28 % des superficies de chanvre dans le département. La culture du chanvre progresse au détriment des fèves. Au milieu du XIX^e siècle, l'assolement dominant est biennal, froment/chanvre. Le chanvre se développe aussi dans la région de Chalonnes sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Il prend la place du lin, emporté par la concurrence des fils britanniques de lin et de coton filés mécaniquement²¹. Ces chanvres, dits « de vallée »,

19 - Leclerc frères, *op. cit.*, p. 35-36 ; Leclerc-Guillory, *op. cit.* ; Archives dép. Maine-et-Loire, 7 M 95, lins et chanvres. Voir notamment une lettre (s.d., vers 1844) des maires et adjoints de la vallée de l'Authion.

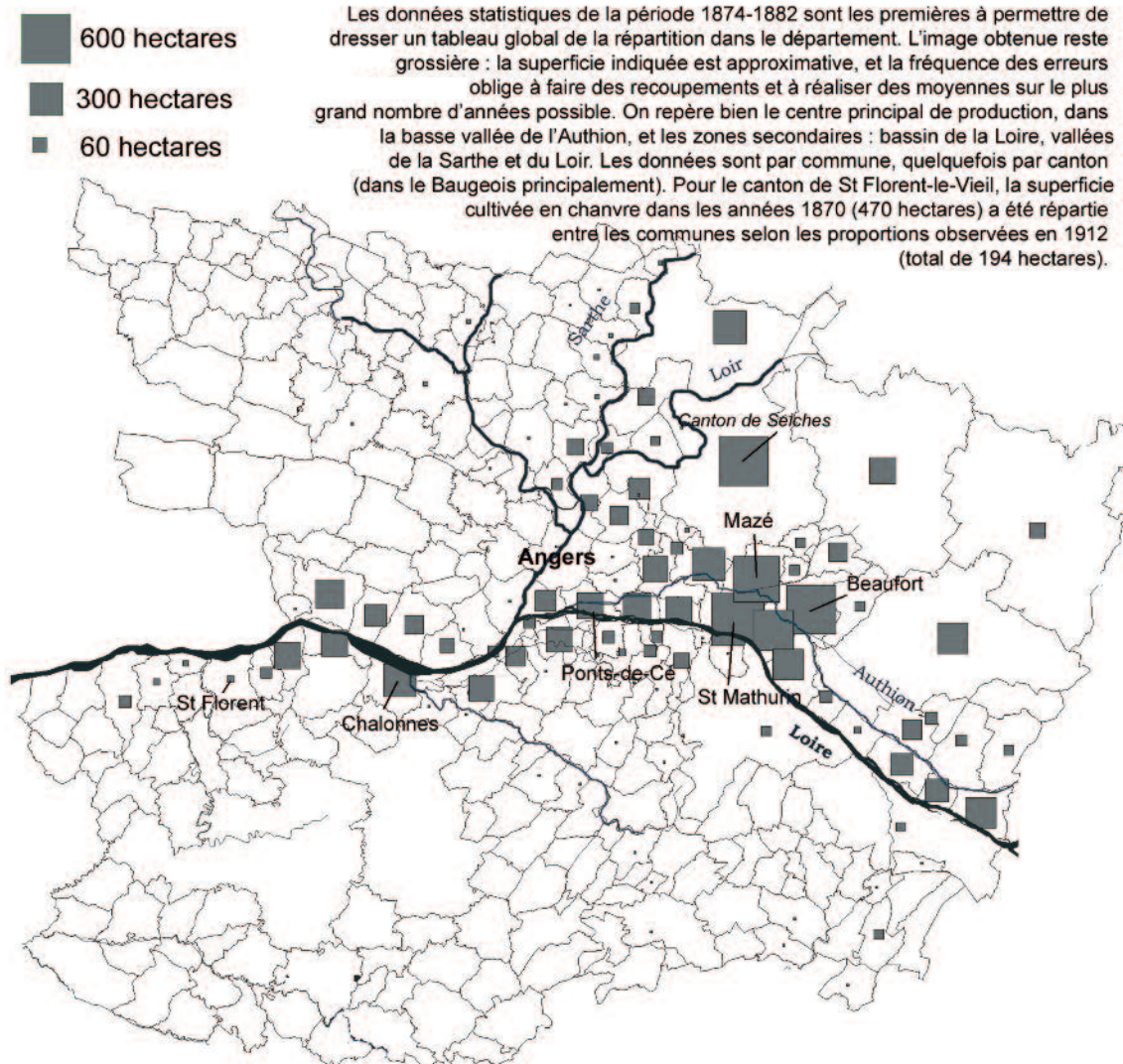
20 - Jacques Bouvet, *Bessonneau Angers*, Angers, Société des études angevines, 2002, 251 p. ; A. Bouchard, « La culture du chanvre en Maine-et-Loire. Considérée au point de vue économique et social. Son origine », *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1890, p. 145-152.

21 - Oscar Leclerc-Thouin, *op. cit.*, p. 296 et 317 ; Archives dép. Maine-et-Loire, 67 M 2, rapports de 1835 (Beaupréau), 1837 (Saumur, Angers), 1834 (Segré) ; Charles-Jules Giraud, *Traité élémentaire...*, *op. cit.*, p. 206.

- Millet de la Turtaudière, *op. cit.*, *État actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire et de quelques moyens de lui venir en aide*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1856, p. 41.

Culture du chanvre, période 1874-1882

Source : Archives dép. Maine-et-Loire, 6 M 166, 167 et 168.



(fig. 4) Superficie du chanvre en 1874

en amont, produit des chanvres grossiers, destinés aux cordages, mais aussi à la production de graines²². **[fig. 4]**

sont destinés à la filature. Ils jouissent d'un prestige exceptionnel, en particulier ceux de Saint-Jean-de-la-Croix. À l'opposé, la vallée de l'Authion, La différence entre les chanvres cordiers

22 - Ch. Antoine, « Mémoire sur les chanvres de l'Anjou, du Maine et de la Touraine » [1860], *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire*, 1880, p. 191.

Lainé-Laroche, « Observations de M. Lainé-Laroche, membre titulaire de la Société industrielle, à Angers » [sur la culture du chanvre], *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1847. p. 386. Voir aussi année 1843, p. 33.

et de filature est due en partie à la quantité de semence utilisée. Pour obtenir une fibre fine et soyeuse, le semis est dense. Il faut semer plus clair si l'on mise sur la force et la production de graines. En 1836, Rey, auteur d'un livre sur le chanvre de Piémont, rend visite au maire de La Ménitrie. Il est surpris de voir le chanvre de son hôte très clairsemé : « Je lui demandai s'il n'aurait pas eu plus d'avantage à obtenir des chanvres moins longs, et par conséquent, donnant une filasse plus fine. M. le maire me répondit : "ce genre de culture convient aux contrées où l'on fabrique des toiles à l'usage des ménages ; mais nous, placés près de la mer et des chantiers de marine, nous avons un plus facile débouché de nos chanvres longs et forts, quoique grossiers, pour la fabrication des cordages de vaisseaux" »²³.

Les techniques de récolte jouent aussi un rôle. Le chanvre cultivé à cette époque est dioïque : les pieds sont mâles (un tiers des pieds environ) ou femelles (les deux tiers). Les mâles arrivent à maturité avant les femelles, d'où une récolte en deux temps dans la vallée de l'Authion et le nord du département : les pieds mâles en août, une fois que le pollen est disséminé, et les femelles quelques semaines plus tard, afin de récupérer la graine, ou chènevis. Entre-temps, l'arrachage des mâles a laissé de la place pour les pieds femelles qui continuent leur croissance : ils sont plus forts, plus robustes, et peuvent atteindre jusqu'à 5 mètres de hauteur dans la vallée de l'Authion²⁴. Dans la région de Chalonnes, par contre, les cultivateurs récoltent le chanvre en une seule fois. Le semis plus dense rendrait difficile un arrachage sélectif, déjà long et coûteux sur une parcelle de chanvre cordier. De plus, le chènevis produit est de médiocre qualité, et peu abondant. Les pieds femelles sont donc arrachés avant maturité, la graine est sacrifiée²⁵. Cette pratique de la récolte simultanée gagne la vallée de l'Authion à la faveur

de la crise du chanvre. Elle devient la règle à Corné autour de 1890, mais cette évolution n'est pas forcément valable pour toute la vallée²⁶. Elle correspond probablement à une mesure d'économie de la main d'œuvre, et à une perte d'attractivité du chènevis de semence, dans un contexte d'effondrement de cette culture.

Un lien existe entre chanvre cordier et production de graines : plus les chanvres sont gros, plus on les laisse pousser, et plus ils donnent de la filasse grossière, mais aussi de bonnes graines. Les cultivateurs compensent le bas prix de la filasse par la vente du chènevis. Il peut servir à la fabrication d'huile ou à l'alimentation des oiseaux. La vente comme semence apparaît dans les sources à partir du Premier Empire. Une grande attention est accordée à la provenance et à la qualité des graines, car leur impact sur la production est important. Les meilleures semences (de Cosne, de Piémont) ont tendance à « dégénérer » rapidement, probablement par croisement avec les variétés locales. Les cultivateurs ont donc intérêt à les renouveler, tous les deux ou trois ans. Vers 1811, des cultivateurs exigeants achètent leurs semences à Saint-Mathurin, La Bohalle, et surtout à la Daguenière. De petites quantités sont aussi achetées, à des prix élevés, dans la région de Cosne (Nièvre)²⁷. Le rôle de la basse vallée de l'Authion dans la production locale de semence de qualité commence à se dessiner.

Le chanvre du Piémont (vallée de Carmagnole) prend ensuite le relais du chanvre de Cosne²⁸, dans un premier temps par le biais du Chinonais voisin de l'Anjou, et plus particulièrement de la région de Bréhémont, où son introduction remonte aux alentours de 1802, date de l'annexion du Piémont à la France²⁹. Un circuit d'approvisionnement se constitue, encore attesté par Guillory aîné, vers 1840³⁰ : des agriculteurs de vallées tourangelles (Bréhémont)

23 - P. Rey, *Traité sur le chanvre du Piémont de la grande espèce (Cannabis gigantea), sa culture, son rouissage et ses produits*, Grenoble, Baratier frères et fils, 1840, p. 20.

24 - Millet de la Turtaudière, *op. cit.*, p. 44.

25 - Leclerc-Thouin écrit que l'arrachage des mâles se fait brin à brin, alors que celui des femelles quelques semaines plus tard se fait par poignées. L'arrachage des femelles est deux fois plus rapide, alors que les pieds sont plus nombreux. Il évalue le coût de la récolte à 37,5 F dans la région de Briollay (récolte en deux temps), et à 15 F dans la région de Chalonnes. Oscar Leclerc-Thouin, *op. cit.*, p. 304, 306 et 307. Archives dép. Maine-et-Loire, 7 M 95. Enquête de 1811.

26 - Archives de Corné, 3F48, statistique agricole. 1890, 1891, 1892. « 1/10° seulement du chanvre porte graine (mâle) est arrivé à maturité. 9/10° ont été arrachés avec la femelle » (1892).

27 - Archives dép. Maine-et-Loire, 7 M 95. Lins et chanvres. Enquête de 1811. 7 M 94, enquête de 1813 sur le chanvre.

28 - Les graines du Piémont sont l'objet d'un engouement dans les années 1830 et 1840, dans toute la France. Vilmorin donne l'impulsion, dans son almanach *Le bon jardinier*, au plus tard en 1826, et les sociétés académiques régionales prennent le relais.

29 - Archives dép. Indre-et-Loire, 7 M 135. Enquête sur le chanvre de 1812.

30 - Guillory Aîné, « Lettre du président de la société industrielle sur la culture du chanvre en Maine-et-Loire, à M. le préfet du département » (12/6/1840), *Bulletin de la Société Industrielle d'Angers*, T. XI, 1840, p. 325-327.

achètent et cultivent des graines du Piémont. Les graines récoltées, appelées « *filles de Piémont* », sont vendues aux cultivateurs de la vallée de l'Authion. Ils produisent à leur tour les « *petit-fils de Piémont* », revendus comme semence dans la région de Chalonnes - où les cultivateurs sont obligés d'acheter tous les ans leurs semences, puisqu'ils récoltent le chanvre femelle avant qu'il soit arrivé à maturité -, mais aussi dans le reste du pays. La vente de semences devient une spécialité de l'Anjou et de la région de Bréhémont. Rapidement, les cultivateurs de la vallée de l'Authion se procurent des graines directement en Piémont, court-circuitant ainsi Bréhémont³¹. Après Guillory aîné (1840), les références au rôle intermédiaire de Bréhémont disparaissent, alors que le cycle conduisant de la graine de Piémont au petit-fils de Piémont reste par contre bien identifié tout au long du siècle³².

La culture du chanvre est-elle rentable ? La question des frais de main d'œuvre

La culture du chanvre évolue peu au cours du siècle, même si des variantes locales existent dans le nombre de labours et les méthodes utilisées. Les principaux travaux ont lieu à la fin de l'automne et au printemps. La récolte a lieu en août et septembre. Il est difficile d'avoir une idée précise des frais de culture et de transformation. Plusieurs auteurs proposent des exemples de budgets, à partir des années 1840, avec des différences sensibles : ils écrivent à des époques différentes, certains s'intéressent au chanvre de filature, d'autres au chanvre cordier³³. Une partie

des frais et des revenus est parfois passée sous silence. Sans entrer dans les détails, le montant total des frais de culture est très élevé, entre 550 et 1000 F par hectare, avec une tendance à la hausse liée à celle des salaires. Les loyers sont conséquents : 200 F à 250 F par hectare dans le val de Loire au milieu du siècle. La main d'œuvre représente environ 50 % des frais, soit 300 à 500 F par hectare³⁴. Plus de la moitié de ces frais de main-d'œuvre est liée aux travaux de préparation de la filasse après la récolte, la culture en elle-même (labourage, hersage, etc.) étant évaluée entre 100 F à 190 F.

Cependant, les budgets présentés ne correspondent pas à des dépenses réelles. Les auteurs traduisent en salaires les travaux effectués, comme si le cultivateur de chanvre était un exploitant de grande métairie, alors que le chanvre est principalement cultivé sur de petites exploitations familiales, généralement sans domestiques. Charles Giraud estime que le coût de la main-d'œuvre rend cette culture peu profitable : les petits cultivateurs ne tiennent pas compte du temps que leur prend le broyage, le teillage, etc., « et répondent naïvement quand on les interroge, que s'ils comptaient tout, peine, temps et dépenses, ils y renonceraient ». Leclerc-Thouin abonde dans le même sens : « les cultivateurs comptent rarement la valeur réelle de leur temps »³⁵.

Depuis le début du siècle, des efforts sont faits pour mécaniser le broyage et le teillage, et réduire ainsi la charge de travail. Les premières machines sont très critiquées, la qualité de la filasse n'est pas au rendez-vous. Elles sont cependant améliorées au cours du siècle, et leur utilisation se développe, surtout dans le dernier tiers. La *Société industrielle et agricole d'Angers* fait régulièrement écho dans son bulletin aux nouveautés proposées³⁶. Cependant, le coût des machines reste un frein dans les petites

31 - Archives dép. Maine-et-Loire, 83 AC / 3 F 11 (Beaufort). Culture du chanvre. Correspondance. 83 AC / 3 F 13 (Beaufort). Comice agricole. Facture du 22/2/1839 ; Jacques Laforest et Hyppolite Berryer, *Manuel du cultivateur des chanvres et des lins qu'on destine à être traités par la broie mécanique rurale de M. Laforest... Extrait dans le Recueil agronomique publié par la société centrale d'agriculture du département de la Haute-Saône*, tome second, 1826, p. 204.

32 - Voir notamment Ch. Antoine, *op. cit.*, p. 166.

33 - J'ai repéré 9 descriptions de budget, parmi lesquelles :

– Oscar Leclerc-Thouin, *op. cit.*, p. 304.

– Théodore Mareau, *Industrie linière : rapport à M. Dumas, Ministre de l'agriculture et du commerce*, Paris, Imprimerie Nationale, 1851, volume 1, p. 103 et 191.

– De Capol, « De la diminution... », *op. cit.*, et « De l'application... », *op. cit.*

34 - D'après un exemple fourni par Leclerc-Guillory, la différence est de 1 à 8 entre le chanvre et le blé. Théodore Mareau, *op. cit.*, volume 1 p. 103.

35 - Même dans le cas où un cultivateur emploie des domestiques, le montant des frais n'est pas évident à calculer, car ils sont souvent payés à l'année, non pour une tâche spécifique ; Charles-Jules Giraud, *op. cit.*, p. 204 ; Oscar Leclerc-Thouin, *op. cit.*, p. 314.

36 - *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1853, p. 91 et 95. 1865, p. 67-70. 1885, p. 211. 1886, p. 51. 1891, p. 271. Voir aussi : Gustave Heuzé, *op. cit.*, p. 87. Serge Brosseau, « Le chanvre de l'isle de Bréhémont » p. 21-32, *La Loire et ses Terroirs*, n° 4, novembre 1992, p. 30.



(fig. 5) Broyage

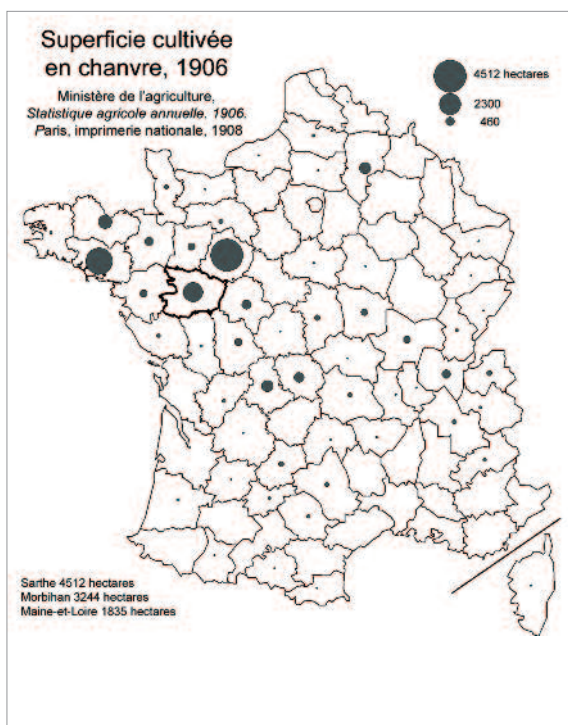
exploitations, et les « broyeurs » ou « teilleuses mécaniques » sont bien rares dans les inventaires après décès des années 1880 [fig. 5]. Le plus gros du travail de préparation du chanvre (rouissage, teillage, broyage...) est toujours fait à la main.

LE CHANVRE EN CRISE À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Recul de la demande, concurrence des autres fibres

À l'échelle nationale, la production de chanvre marque un palier. Entre 1837 et 1876, la production nationale de filasse évolue peu, et reste comprise entre 50 et 65 millions de kilos. La hausse des rendements compense une baisse de la superficie. Les prix montent. Le prix moyen du chanvre de vallée passe de 80 ou 88 F les 100 kg en 1840-1842 à 102 F en 1860, 110 F en 1878. Les chanvres cordiers suivent la même évolution, mais à un niveau inférieur (70 à 80 F les 100 kilos en 1866)³⁷. L'industrie textile angevine attribue cette

37 - Conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, *Enquête : traité de commerce avec l'Angleterre. 5, Industries textiles*, Paris, Imprimerie nationale, 1861, XX-895 p. Voir p. 123 ; Guillory Aîné, « Lettre du président... », *op. cit.*, p. 325-327 ; Bouchard, « Industrie du chanvre », *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1878, 2^e sem., p. 57 ; ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, *Enquête agricole...*, *op. cit.*, p. 123 (Lainé-Laroche), p. 638 (Defray à La Ménitère), p. 644 (Boutin-Desvignes aux Rosiers).



(fig. 6) Superficie du chanvre en 1906

hausse à des difficultés d'approvisionnement : la production ne suit pas la demande³⁸.

Les années 1880 sont marquées par une crise profonde. En 1889, le prix de la filasse tombe à 70-75 F pour le chanvre de filature, ou 55 F pour la corderie (il descendra jusqu'à 45 F). Les cultivateurs voient leurs marges se réduire, la culture n'est plus rentable, sauf avec des rendements élevés. La baisse de la superficie cultivée en chanvres s'accélère, elle passe de 90 à 100 000 hectares dans les années 1870, à 26 790 en 1900, et se stabilise plus ou moins autour de 15 000 hectares à la veille de la première guerre mondiale. En Maine-et-Loire, les chiffres avancés sont de 14 000 hectares dans les années 1870, puis 3 025 hectares en 1898, 1 200 hectares en 1912³⁹. L'effondrement est plus marqué en Maine-et-Loire

qu'en Sarthe. Entre les deux, s'intercale le Morbihan, seul département à connaître un net progrès de la production⁴⁰. Ces trois départements concentrent la moitié des terres cultivées en chanvre. [fig. 6]

Cette crise est due à la conjugaison de plusieurs facteurs : stagnation puis baisse de la demande, crise économique générale, hausse des importations, reprise rapide de la production de coton après la guerre de Sécession⁴¹. À la fin du siècle l'usage, du coton se développe même pour les fils de pêche et les filets. Les végétaux exotiques (manille, et surtout jute) entrent aussi en concurrence avec le chanvre pour la fabrication des toiles et ficelles grossières dans le dernier tiers du siècle. L'usage du chanvre se restreint de plus en plus à la fabrication des gros cordages, et des cordes et ficelles de qualité courante. Par ailleurs, le développement de la navigation à vapeur et des câbles métalliques réduisent les besoins de la marine. Bouchard signale en 1890, qu'aux éléments nationaux s'ajoute le passage de la chaussure cousue à la chaussure cloutée, qui prive le Maine-et-Loire d'un débouché important⁴².

Le chanvre au cœur du débat sur le protectionnisme et le libre-échange

Les contemporains insistent beaucoup sur le rôle des importations dans le déclenchement de la crise. Ces importations sont liées à plusieurs facteurs, notamment la forte baisse du coût du transport maritime. Cependant, l'attention se concentre sur la question des droits de douane, car c'est le principal levier dont on dispose pour lutter contre les importations. La forte part de la main d'œuvre dans la préparation de la filasse joue en défaveur des chanvres

38 - Archives dép. Maine-et-et-Loire, 67 M 3. Rens. généraux sur le commerce et l'industrie, 25/5/1860 et 31/12/1860, chambre de commerce d'Angers. 24/8/1858, société industrielle d'Angers.

39 - Archives dép. Maine-et-Loire, 67 M 11, rapport de 1884 ; 6 M 173, statistiques agricoles (1912) ; Benjamin Boidé, *op. cit.*, p. 63.

40 - Respectivement 1 835, 4512 et 3244 hectares en 1906.

- Ministère de l'agriculture. Direction de l'agriculture, *Statistique agricole annuelle. 1906*, Paris, Imprimerie nationale, 1908, 311 pages.

41 - Celle-ci avait provoqué une brève embellie, favorable surtout au lin. Ignace Einhorn Horn, *La crise contonnière et les textiles indigènes*, Paris, E. Dentu, 1863, 44 p. Alfred Picard, *Exposition universelle Internationale de 1889 à Paris : Rapport général. 6*, Imprimerie nationale, 1892, p. 134 et suiv.

42 - De Capol, « De la diminution... », *op. cit.* ; Benjamin Boidé, *op. cit.*, p. 16 et 17 ; De Capol, « De l'application... », *op. cit.*, p. 153-184 ; Étienne Mascré, *op. cit.*, p. 85 ; Alfred Picard, *op. cit.*, p. 138. A. Bouchard, « La culture du chanvre... », *op. cit.*

français face en particulier à ceux d'Italie, où les salaires sont plus bas⁴³. Le maintien de techniques manuelles de culture et de préparation limite la réduction des coûts. L'agriculture et l'industrie sont protégés jusqu'en 1861 par des droits de douane, croissants avec le degré de préparation des produits. Ainsi, plus les fils de chanvre sont fins et travaillés, plus la taxe est importante. Les chanvres teillés sont soumis à un droit de 8 ou 8,80 F/100 kg⁴⁴, soit environ 10 % à 12 % de leur valeur selon la provenance. Au cours du siècle, les membres de la Société industrielle d'Angers montent plusieurs fois au créneau pour défendre les intérêts de l'agriculture locale⁴⁵. Cependant, des voix discordantes se font entendre. Lainé-Laroche, filateur à Angers, réclame au contraire l'ouverture du marché dans l'intérêt de l'industrie. À l'occasion des traités de commerce signés à partir de 1860, la chambre de commerce d'Angers demande la suppression des droits de douane sur le chanvre, afin de soutenir la concurrence anglaise⁴⁶. Elle obtient gain de cause : un décret du 5 janvier 1861 supprime les droits de douane sur les lins et chanvres bruts ou peignés.

À partir de cette époque, les importations augmentent fortement, alors que la consommation diminue, et que la production nationale s'effondre⁴⁷. Les importations représentent environ 10 % de la consommation en 1847, comme en 1862. Elles passent à un tiers en 1889, et environ 67 % en 1910-1912. L'Anjou est concernée par cette hausse des importations. Ces chanvres sont

principalement italiens et russes⁴⁸.

Le mécontentement grandit vis-à-vis du régime douanier à tendance libre échangiste de 1860, les idées protectionnistes gagnent du terrain, notamment à la Chambre. Cette poussée protectionniste s'accroît à partir de 1878-1880, la crise générale de l'économie française étant en partie attribuée au libre-échange⁴⁹. L'Association des agriculteurs de France et l'Association de l'Industrie française sont à la pointe de l'offensive protectionniste⁵⁰. Sur la question du chanvre, la Société industrielle d'Angers prend position en faveur d'un droit de douane de 10 F sur l'importation de 100 kg de chanvre brut, et 15 F pour les chanvres peignés. Delahaye-Bougère fils, vendeur angevin de chanvres bruts, peignés et de cordages, s'allie aux intérêts agricoles⁵¹. Dans le camp libre-échangiste, on retrouve de nouveau les industriels du chanvre, notamment le puissant Julien Bessonneau qui estime que l'agriculture chanvrière n'a pas su se moderniser. Ce conflit économique se double d'une lutte politique opposant républicains et royalistes. Bessonneau est républicain, et Delahaye Bougère royaliste, son frère est député de Chinon. La droite conservatrice, dominante parmi les élus du département (députés et conseillers généraux), fait campagne en faveur de la protection douanière, ce que le préfet interprète comme une manœuvre électoraliste.

En 1892, après des débats passionnés, un régime douanier modérément protectionniste est

43 - De Capol, « De la diminution... », *op. cit.*, p. 62 et 76.

44 - Michel Alcan, *Essai sur l'industrie des matières textiles, comprenant le travail complet du coton, du lin, du chanvre, des laines, du cachemire, de la soie, du caoutchouc, etc.*, volume 1. Paris, Librairie scientifique industrielle de L. Mathias, 1847. 760 p., p. 53.

— De Capol, « De l'application... », *op. cit.*

45 - Notamment en 1838 quand l'État envisage d'autoriser les chanvres étrangers dans les approvisionnements de la marine, et en 1847, quand le ministre de l'agriculture et du commerce propose d'affranchir de tous droits de douane les matières premières nécessaires aux fournitures des navires. Plusieurs conseils municipaux demandent aussi l'abandon de la mesure ; Leclerc frères, *op. cit.*, p. 35-36 ; Archives dép. Maine-et-Loire, 7 M 95, lins et chanvres. Lettre du maire de Beaufort, 25/1/1838, correspondance de 1847 ; Guillory Aîné, « Lettre du président... », *op. cit.*, p. 325-327.

46 - Lainé-Laroche, « Observations... », *op. cit.*, p. 386 ; Archives dép. Maine-et-Loire, 7 M 95. Délibération de la chambre de commerce, 16/4/1860.

47 - Importations : entre 6 et 8,5 millions de kg de 1830 à 1860, puis 15 et 20 millions dans les années 1870 et 1880, plus de 20 millions dans les années 1890, et 27 millions à la veille de la guerre. Production nationale : elle passe de 50 à 60 millions jusqu'aux années 1870 à un peu plus de 40 millions dans les années 1880, 20 millions à la fin du XIX^e siècle, 15 à la veille de la guerre. Consommation : autour de 60 millions de kilos dans les années 1860-1880, 40 millions au début du XX^e siècle.

48 - Henri Hauser et Henri Hitier, *Enquête sur la production française et la concurrence étrangère. Rapporteurs généraux : industrie et commerce*. 1917. Tome 5, plantes industrielles, p. 358-359.

— A. Bouchard, « La culture du chanvre... », *op. cit.*

— Alfred Picard, *op. cit.*, p. 134.

49 - Voir à ce sujet Paul Bairoch, *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au dix-neuvième siècle*. Mouton-E..H.E.S.S., Paris-La Haye, 1976.

50 - Gabrielle Cadier-Rey, « Les chambres de commerce dans le débat douanier à la fin du XIX^e siècle », *Économie et société*, 1997, n° 2, p. 279-298.

51 - G. de Capol, « De l'application... » *op. cit.*. Suivi des « Vœux concernant les droits protecteurs » émis par la société. Dominique Delahaye-Bougère, *Les peignés à la chambre des députés et au sénat. Résumé par Dominique Delahaye Bougère et compte-rendu de la réunion des peigneurs de chanvre de l'Anjou le 14 février 1892*. Angers, Germain et G. Grassin, 1892, 61 p.

établi. Le Parlement renonce à renforcer les barrières douanières sur le chanvre pour épargner l'industrie textile⁵². Delahaye-Bougère obtient cependant un droit de 10 F/100 kg sur les importations de chanvres peignés. Les effets se font sentir rapidement : les importations de chanvre peigné sont divisées par deux⁵³. Rien de tel pour les chanvres bruts, cependant une prime de soutien de 2,5 millions de francs est accordée aux producteurs de chanvre⁵⁴. La chute de la culture du chanvre ralentit progressivement à l'approche de la première guerre mondiale. La production se maintient alors, en raison de la hausse des rendements. Les aides n'ont pas permis de renverser la tendance, d'autant que les prix restent bas, malgré une remontée modérée au début du XX^e siècle. Les facteurs structurels continuent à peser : coût élevé de la matière première en raison de la main d'œuvre nécessaire, concurrence des autres fibres, concurrence étrangère.

canton des Ponts-de-Cé, le chanvre déserte la rive droite de la Loire. Saint-Mathurin et La Ménittré, qui cultivaient ensemble environ 1300 hectares de chanvre vers 1860-1880, n'en cultivent plus que 5 hectares en 1912⁵⁵. Cet effondrement du chanvre en vallée de l'Authion est dû à une reconversion massive dans la culture des semences de fleurs et de légumes. Celle-ci commence dans la vallée au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Elle s'étend progressivement, grâce notamment à l'arrivée du chemin de fer. La crise du chanvre dans les années 1880 provoque un développement soudain de cette culture et une multiplication des maisons grainetières. Selon Bouchard, cette transition n'a pas été sans problème, le prix des fermes a baissé d'un tiers environ⁵⁶. Elle est pourtant présentée comme une réussite par les contemporains. D'après la statistique agricole de 1912, dans les deux cantons des Ponts-de-Cé et de Beaufort, les superficies en « porte-graines » représentent plus de 2 000 hectares dans le canton des Ponts-de-Cé, dont 1 094 de betteraves. On y trouve aussi des laitues, choux, concombres, oignons, etc. La production de semence de betteraves occupe une place centrale, tout au moins au début du XX^e siècle, et cela, peut-être en raison des contacts établis de longue date avec Vilmorin. Cette société joue un rôle important dans l'amélioration progressive des variétés de betteraves à sucre⁵⁷. Dans le canton de Beaufort, ces cultures représentent 1 427 hectares. À cela il convient d'ajouter 655 hectares de cultures maraîchères⁵⁸. La crise est l'occasion est l'occasion d'une reconversion massive, facilitée

La culture du chanvre se concentre dans la région de Chalonnes. En vallée de l'Authion, les porte-graines prennent la relève

L'effondrement est quasi complet dans la vallée de l'Authion à la veille de la Première Guerre Mondiale, malgré un sursaut temporaire à la fin du XIX^e siècle, probablement dû aux primes. Dans le

52 - Sauf vis-à-vis de l'Italie. En raison d'un conflit douanier, une loi de 1888 frappe d'un droit de douane de 3F et 4F/100 kg les chanvres teillés et peignés de ce pays. A. Bouchard, « La culture du chanvre... », *op. cit.*

53 - Ministère du commerce..., *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Rapports du jury international. [Groupe XIII]. Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 398-399.*

54 - Loi du 13 janvier 1892, décret du 18 mars 1893. Prime de 2,5 millions de francs à répartir en fonction du volume produit. Voté pour 6 ans, ce crédit est prolongé plusieurs fois, par des lois de 1898, 1904, 1910.

– Benjamin Boidé, *op. cit.*, p. 45, 63, 102.

– Henri Hitier, *Plantes industrielles*, J.-B. Baillière, 1928, p. 7 et 75.

55 - Le chanvre se maintient à Mûrs-Érigné (70 hectares sur les 153 du canton) et dans l'île de Saint-Jean-de-la-Croix (50 hectares). Archives dép. Maine-et-Loire, 6 M 173, statistiques agricoles.

56 - Bouchard insiste sur le rôle moteur de Dutertre, de Brain-sur-l'Authion. Il commence à produire des semences de fleurs sous la monarchie de Juillet, et passe un accord avec Vilmorin vers 1850. D'autres cultivateurs de la vallée imitent son exemple et en 1878, déjà, la culture des porte-graines a gagné les autres communes de la vallée. Aux plantes décoratives se sont ajoutés les légumes. A. Bouchard, « Exposition de porte-graines au comice agricole du canton Sud-Est d'Angers, à Brain-sur-l'Authion », *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1878, 2^e semestre, p. 186 ; Sylvain Bartoldi et Olivier Gallard, *L'Anjou, confluence d'Histoire*, Gal'art édition, Angers, 2001, p. 252 ; M.-A. Bouchard, « Les parasites des cultures de laitues et carottes porte-graines dans la Vallée d'Anjou », *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1901, p. 58-69.

57 - De Capol, en 1889, mène une propagande active pour la reconversion des producteurs de chanvre dans la betterave à sucre.

– Archives dép. Maine-et-Loire, 6 M 173, statistiques agricoles. Voir aussi : Office de renseignements agricoles, *Notice sur le commerce des produits agricoles. Tome 1. Productions végétales*, Paris, Imprimerie nationale, 1906, p. 229.

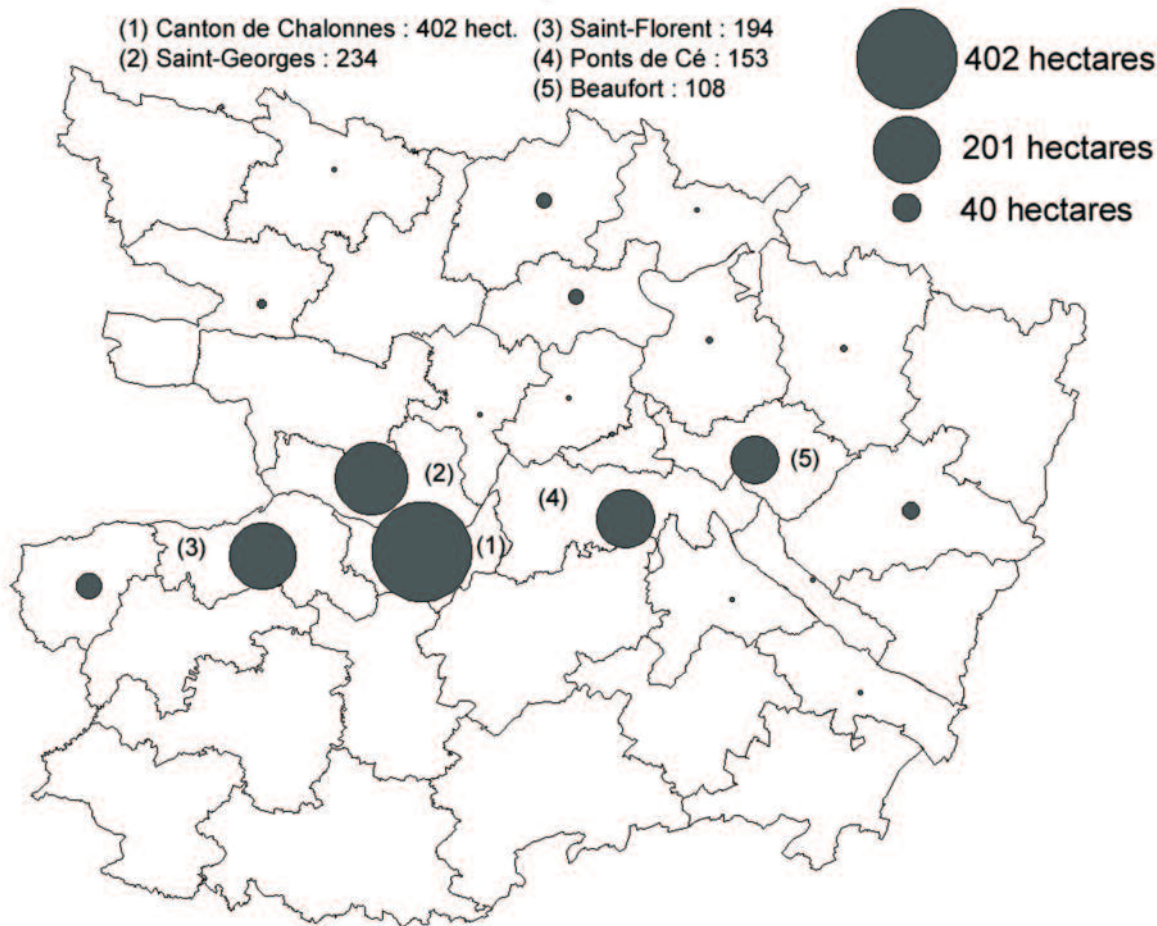
– Jean Meyer, *Histoire du sucre*, Paris, Desjonquères, 1989, p. 201-202.

– Archives de Corné, 3 F 22, betteraves (correspondance de Capol et livret publié par cet auteur).

58 - Dont 235 à Mazé, où la tradition maraîchère est ancienne. Dans les statistiques agricoles, une distinction est faite entre cultures semencières et

Culture du chanvre en Maine-et-Loire, 1912

Source : Archives dép. Maine-et-Loire, 6 M 173.



(fig. 7) Superficie du chanvre en 1912

par la diffusion antérieure de la culture des porte-graines et du maraîchage, mais aussi par l'expérience acquise avec le chanvre, d'une culture exigeante, et déjà, de la production de semences. Le chanvre se maintient mieux dans la région de Chalonnnes, le centre de gravité de cette culture se déplaçant à l'ouest des Ponts-de-Cé⁵⁹. [fig.7]

En 1960 quand la culture du chanvre ne couvre plus que 632 hectares à l'échelle nationale, la vallée de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Ancenis représente à elle seule 42 % de cette

superficie⁶⁰. Les conditions qui ont permis le maintien de cette culture dans la région de Chalonnnes, mais aussi de Bréhémont, en Touraine, mériteraient une étude plus approfondie.

Le chanvre est un bon exemple des cultures spécialisées développées par les cultivateurs des vallées. Bien placés le long des axes de communication, disposant des meilleures conditions de culture (sols, engrais...), ils sont passés successivement, dans la vallée de l'Authion, des fèves au chanvre, puis aux semences et au

maraîchères, cependant les cultivateurs passent de l'une à l'autre suivant l'évolution des cours. Jean Bony, « La production et le commerce des graines de semence en France », *Annales de géographie*, 1932, volume 41, n° 232, p. 352.

Sur Mazé : Louis Pavie et Millet de la Turtaudière, *op. cit.*, p. XXXVII.

59 - En 1912, les cantons de Chalonnnes, de Saint-Georges, de Saint-Florent-le-Vieil, regroupent 69 % des superficies en chanvre dans le département.
60 - Jeanne Dufour, « Une agriculture moribonde, le chanvre français », *L'information géographique*, 1961, n° 4, septembre-octobre, p. 139.

maraîchage. L'intégration précoce à une économie de marché, et le développement de cultures à forte valeur ajoutée ont été à la fois un avantage et une fragilité, car il a fallu faire face à toute une série de crises. Alors que les loyers étaient très élevés (de même que le prix des terrains), et la population rurale particulièrement dense, les cultivateurs ont cherché à se reconvertir dans d'autres productions à forte valeur ajoutée. Heureusement, les savoir-faire acquis ont facilité les reconversions. Enfin, il me paraît important de signaler l'importance qu'ont eue les débats sur le libre-échange et le protectionnisme à la fin du XIX^e siècle. Les politiques douanières ont fortement pesé sur la culture du chanvre. Ces débats, maintenant bien oubliés, ont pourtant profondément marqué la vie politique. Les questions débattues à l'époque resurgissent maintenant⁶¹. Un retour sur l'historique de ces débats pourrait aider à la réflexion.

61 - Quelle attitude adopter face à la concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre ? Jusqu'où peut-on aller pour favoriser les exportations ? Quels sont les secteurs économiques prioritaires ? Peut-on et doit-on accorder des aides à certains secteurs économiques, et pour quels résultats ?

